

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT LE DIX-NEUF OCTOBRE

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 12/10/2020

Présents : LASCOMBES Céline, ROUSSIN Jean-Marie, VALOIS Christophe, ROUSSIN
Françoise, EYDOUX Guy, FAGE Monique, MERCIER Dominique, DRANCOURT Bernard.
Excusés : SAUVAN-MAGNET Nadine (a donné pouvoir à ROUSSIN Jean-Marie), SERVES
Paul (a donné pouvoir à VALOIS Christophe), SERRES Olivier (a donné LASCOMBES
Céline).

Secrétaire de séance : VALOIS Christophe

Ouverture de la séance à 20h00.

Approbation du compte-rendu du CM du 28/09/2020 par l'ensemble des élus.

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, Madame le Maire a souhaité partager avec les élus
deux pensées :

« La première pour nos compatriotes des côtes bretonnes mais surtout des Alpes-
Maritimes violemment meurtris par la tempête Alex le 2 octobre dernier.
Ma deuxième pensée est destinée à Samuel PATY, professeur d'Histoire-Géographie,
assassiné le 16 octobre dernier à Conflans-Sainte-Honorine par la barbarie terroriste
islamiste, pour avoir enseigné la liberté d'expression dans notre pays laïc. »

Lecture du message de l'Association des Maires de France.

Une Minute de silence a été observée par les élus.

CAPTAGES PRIORITAIRES : réunion CODERST du 9 juillet 2020

Le Maire relate la réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des
Risques Sanitaires et Technologiques. Il y a notamment proposé que les captages de
Grand Grange, listés comme prioritaires dans le Schéma Directeur d'Aménagement
et de Gestion des Eaux, SDAGE 2016-2021, soient conservés dans le SDAGE 2021-
2027, avec des plans d'actions dans le cadre du Comité de pilotage, et que l'aire
d'alimentation des captages est arrêtée à la majorité.

CCEPPG/CLECT : désignation d'un titulaire et d'un suppléant

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est une commission chargée d'évaluer, lors de chaque transfert de compétence, le coût net des charges transférées, entre les communes membres et la Communauté de Communes mais également elle peut avoir un rôle prospectif avant un transfert ou une rétrocession de compétences. Ces décisions ont notamment une influence sur les attributions de compensations versées à la commune. Il est demandé de désigner un suppléant, sachant que la titulaire est Madame le Maire. Cette dernière propose aux élus Dominique MERCIER, étant à la commission des finances de la commune ainsi que pour sa disponibilité. Proposition acceptée à l'unanimité.

VOIRIE/SECURITE ROUTIERE DANS LE VILLAGE : réflexion

Il a été constaté depuis quelques années une augmentation des cas de vitesse élevée aux entrées du village, et sur la voie principale alors que la vitesse maximum est de 30km/h. Elle n'est pas le seul fait de personnes extérieures au village mais aussi aux locaux. La commission Voirie va évaluer les différents moyens pour « forcer » les conducteurs à ralentir mais avant cela le Maire propose aux élus une campagne plus ou moins longue de contrôles de vitesse par la gendarmerie et la mise en place d'un calculateur au sol.

Le Maire relate également les incivilités en matière de stationnement non autorisé dans le village alors que des places libres existent. Des avertissements municipaux ont été donnés aux contrevenants en attendant un contrôle aléatoire de la gendarmerie. Madame LASCOMBES regrette pleinement d'en arriver à cette situation mais c'est à la réponse à ce que l'on ne peut plus tolérer dans le village. Un point est fait sur les travaux qui vont être réalisés cette semaine.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux Clocher de la Mairie : Confirmation de la Région pour un soutien financier à hauteur de 30% en complément de la part de 50% du Département. Le Maire rappelle que l'un des 3 emprunts, celui d'une échéance de 15 200€, prend fin ce mois-ci.

Courrier Coopérative Agricole du Nyonsais : il est fait lecture du courrier dans lequel les communes sont sollicitées pour mettre en place un arrêté pour des horaires de nuit nécessaires en période de vendanges afin que les viticulteurs ne soient pas mis en cause pour tapage nocturne. Les élus viticulteurs font part de leur expérience et estiment que dans l'immédiat en ce qui concerne la commune ce n'est pas nécessaire. Réponse sera faite en ce sens.

Système d'alerte du SMBVL : déclenchement intempestif du système à 10j d'intervalles. Dysfonctionnement probable de la cellule du radar d'après le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez.

Logement école : Le Maire explique l'arrivée de candidatures et de rétractations successives, la priorité aux familles avec enfants... la recherche est toujours en cours.

CCEPPG/Commission Mutualisation : Madame LASCOMBES fait part aux élus des propositions des communes en matière de mutualisation. Certaines sont déjà appliquées par la proximité des communes entre elles et le bon sens, d'autres sont complexes à mettre en place pour des raisons d'équipement, de formation, de responsabilité... Elle indique que le droit à la formation des élus va être mise en place à l'issue du retour d'un questionnaire envoyé à chacun d'eux.

Manifestations locales/COVID-19 : Goûter de Noël, repas des Villageois,... les élus mettent sous réserve la tenue de ces événements durant cette période de crise sanitaires. A la question posée concernant la continuité des activités associatives, notamment le Club des 4 Saisons tous les jeudis : la fiche COVID-19 du 17 octobre dernier et la modification de l'article 3 permet « l'activité régulière liée à l'objet d'une association (hors activités festives) ou les réunions professionnelles, avec un protocole sanitaire strict ».

Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse : dimanche 11 octobre, une après-midi théâtre avec 4 spectacles organisé par le CDVHV avec mise à disposition du domaine Urdy par la municipalité. Le Maire évoque la qualité des spectacles proposés et fait part aux élus d'une deuxième date possible au mois de mai 2021 et son souhait de voir du théâtre accessible aux habitants de la commune.

Séance levée à 22h11